



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL **DOUBLES M4 2023** CHAMPIONNATS de SECTEURS le **dimanche 7 mai**

Les Championnats de Secteurs auront lieu le **dimanche 7 mai** et qualifieront **16 équipes** au total.

Chaque Président de Secteur est chargé d'organiser ces éliminatoires : lieu, engagement de **15 €**/double, tirage au sort, **désignation d'un arbitre**, secrétariat, indemnités, contacter la presse, ...

Ces éliminatoires qualifieront au minimum **3 équipes/secteur** pour le **Fédéral de DIGOIN** (voir tableau ci-dessous) avec quota de base fixe, variante d'après la participation 2023.

Le nombre des engagements devra être envoyé à secretariat@csb71.com et à **Daniel COTTIN** (cottin.daniel@orange.fr ou **06.85.40.32.39**) par les Présidents de Secteurs impérativement le **lundi 24 avril**.

NOMBRE DE QUALIFIES	SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4	
	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023
TOTAL = 16						
4^{ème} DIVISION	3		3		3	

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera en **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les **2** ou **3** joueurs de l'équipe doivent être licenciés à la même ASB ou ESB. **Les G-18 ne peuvent pas participer.**

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (en particulier sur les tenues).

POINTS de CATEGORISATION : **1** point par partie jouée et gagnée. Noter le classement dans chaque poule.

CHAMPIONNAT FEDERAL à DIGOIN le **DIMANCHE 11 JUIN**

Ce championnat sera organisé par la **BOULE DIGOINAISE** le **dimanche 11 juin**.

Il regroupera les **16** équipes qualifiées par les éliminatoires de Secteurs.

Il qualifiera **1 équipe** pour les Championnats de France qui se dérouleront les **08 et 09 juillet** à **MÂCON (71)**.

DEROULEMENT de la COMPETITION

Ce championnat se déroulera par poules et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Les équipes devront présenter leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée (logiquement le contrôle aura été effectué au niveau des secteurs). **Les arbitres désignés appliqueront le règlement le cas échéant.**

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

INDEMNITES ET RECOMPENSES

8 € par partie jouée et gagnée en poule ; ¼ de finales : **15 €** ; ½ finales : **20 €** ; finale : **25 €**.

POINTS DE CATEGORISATION : **1** point par partie jouée et gagnée.

LE BUREAU du CSB71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL **DOUBLES M3 2022** CHAMPIONNATS de SECTEURS le **dimanche 7 mai**

Les Championnats de Secteurs auront lieu le **dimanche 7 mai** et qualifieront **16 équipes au total**.

Chaque Président de Secteur est chargé d'organiser ces éliminatoires : lieu, engagement de **15 €/double**, tirage au sort, **désignation d'un arbitre**, secrétariat, indemnités, contacter la presse, ...

Ces éliminatoires qualifieront au minimum **3 équipes/Secteur** pour le **Fédéral de DIGOIN** (voir tableau ci-dessous) avec quota de base fixe, variante d'après la participation 2023.

Le nombre des engagements devra être envoyé à secretariat@csb71.com et à **Daniel COTTIN** (cottin.daniel@orange.fr ou **06.85.40.32.39**) par les Présidents de Secteurs **impérativement le lundi 24 avril**.

NOMBRE DE QUALIFIES	SECTEUR 2		SECTEUR 3		SECTEUR 4	
	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023	Base	Participation 2023
TOTAL = 16						
3^{ème} division	3		3		3	

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera en **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13 points** et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les **2** ou **3** joueurs de l'équipe doivent être licenciés à la même ASB ou ESB. **Les G-18 ne peuvent pas participer.**

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (en particulier sur les tenues).

POINTS de CATEGORISATION : **2 points** par partie jouée et gagnée. **Noter le classement dans chaque poule.**

CHAMPIONNAT FEDERAL à DIGOIN le **DIMANCHE 11 JUIN**

Ce championnat sera organisé par la **BOULE DIGOINAISE** le **dimanche 11 juin**.

Il regroupera les **16** équipes qualifiées par les éliminatoires de Secteurs.

Il qualifiera **2 équipes** pour les Championnats de France qui se dérouleront les **08 et 09 juillet** à **MÂCON (71)**.

DEROULEMENT de la COMPETITION

Ce championnat se déroulera par poules et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13 points** et seront limitées à **1h30**.

Les équipes devront présenter leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée (logiquement le contrôle aura été effectué au niveau des secteurs). Les arbitres désignés appliqueront le règlement le cas échéant.

Les **2** joueurs sur le terrain devront porter une tenue uniforme (haut obligatoire).

INDEMNITES ET RECOMPENSES

8 € par partie jouée et gagnée en poule ; **½ finales : 20 € ; finales : 25 €.**

POINTS DE CATEGORISATION : **2 points** par partie jouée et gagnée.

LE BUREAU du CSB71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES F3 2023

DIMANCHE 11 JUIN à DIGOIN

Ce championnat fédéral sera organisé par **la BOULE DIGOINAISE** le **dimanche 11 juin** et qualifiera

2 équipes

pour les Championnats de France qui se dérouleront les **08 et 09 juillet** à **MÂCON (71)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les équipes doivent être composées de **2 ou 3 joueuses de la même AS-ESB**.

A noter : pour ce championnat, les équipes de 2 ou 3 joueuses doivent comporter au moins une joueuse F3. Les F-18 médicalement surclassées peuvent participer.

Les deux joueuses sur le terrain devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

8 € par partie jouée et gagnée en poule. Cadres et $\frac{1}{4}$: **15 €**. $\frac{1}{2}$: **20 €**. Finale : **25 €**.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.

POINTS DE CATEGORISATION : 2 points par partie jouée et gagnée.

ENGAGEMENT : **15 € / équipe**. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **mardi 30 mai** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL DOUBLES F4 2023

DIMANCHE 11 JUIN à DIGOIN

Ce championnat fédéral sera organisé par **la BOULE DIGOINAISE** le **dimanche 11 juin** et qualifiera

1 équipe

pour les Championnats de France qui se dérouleront les **08 et 09 juillet** à **MÂCON (71)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les équipes doivent être composées de **2 ou 3 joueuses de la même AS-ESB**.

A noter : Les **F-18** médicalement surclassées peuvent participer.

Les deux joueuses sur le terrain devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

8 € par partie jouée et gagnée en poule. Cadrajes et $\frac{1}{4}$: **15 €**. $\frac{1}{2}$: **20 €**. Finale : **25 €**.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.

POINTS DE CATEGORISATION : **1 point** par partie jouée et gagnée.

ENGAGEMENT : **15 €/équipe**. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **mardi 30 mai** (délai de rigueur).

LE BUREAU DU CSB 71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

FEDERAL DOUBLES MIXTES 3D et 4D 2023 ***DIMANCHE 14 MAI à La SALLE***

Ce championnat fédéral sera organisé par la **BOULE de la SALLE** le **dimanche 14 mai** et qualifiera

2 équipes

pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **02 et 03 septembre** à **MEAUX (77)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera en 4 parties et débutera à **8h**.

Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les équipes doivent être composées **d'une joueuse F4 ou F3 et d'un joueur M4 ou M3 (pas de remplaçant)**. Les équipes peuvent être formées **au plan départemental**.

A noter : Les **F-18** et **G-18** médicalement surclassés peuvent participer.

Tenue uniforme (haut) obligatoire sur les jeux.

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES :

15 € par partie jouée et gagnée.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiés.

POINTS DE CATEGORISATION : **2** points par partie jouée et gagnée.

ENGAGEMENT : **15 €** /équipe. La facture sera envoyée aux AS après les Fédéraux.

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **vendredi 5 mai** (délai de rigueur) sur le site du CSB71.

LE BUREAU DU CSB 71





COMITE SPORTIF BOULISTE 71

INTERREGIONAL DOUBLES MIXTES 1D et 2D 2023 ***DIMANCHE 2 JUILLET à AUXONNE (21)***

Ce championnat inter-régions (CS71, BFC, GE) sera organisé par **la Ligue BFC** à **AUXONNE (21)** le **dimanche 2 juillet** et qualifiera

1 équipe

pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **02 et 03 septembre** à **MEAUX (77)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera suivant la méthode « Swiss System » ou en poules (suivant les engagements). Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

REGLEMENTATION

Les équipes doivent être composées **d'au moins une joueuse F1 ou F2 ou d'un joueur M1 ou M2 ; une joueuse F3 ou F4, un joueur M3 ou M4 peut participer (pas de remplaçant autorisé)**. Les équipes peuvent être formées **au plan départemental**.

A noter : Les **F-18** et **G-18** médicalement surclassés peuvent participer.

Tenue uniforme (haut) obligatoire sur les jeux.

Les équipes devront déposer leurs licences en règle au secrétariat dès leur arrivée : **cachet médical obligatoire dès le début de la compétition**, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature des joueuses.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment pour les tenues).

INDEMNITES ET RECOMPENSES : **A la discrétion du CBD organisateur.**

POINTS DE CATEGORISATION : **3** points par partie jouée et gagnée.

ENGAGEMENT : **10 € / équipe.** *La facture sera envoyée aux AS après les Fédéraux.*

INSCRIPTIONS : Les engagements correctement remplis se feront par les capitaines ou les secrétaires d'AS sur le site du CSB 71 jusqu'au **samedi 17 juin** (délai de rigueur).

Les inscriptions seront transmises à la Ligue BFC par le secrétariat.

LE BUREAU DU CSB 71

